CE QU'ON N'A POINT DIT.

LETTRES
VÉHÉMENTES.

La premiere, AU CLERGÉ, par un ancien Prélat.

La feconde, A LA NOBLESSE, par un Gentilhomme Citoyen.

La troisieme, AU TIERS ÉTAT, par un Franc-Bourgeois.



1789.



PREMIERE LETTRE, AU CLERGÉ,

PAR UN ANCIEN PRÉLAT.

MESSEIGNEURS,

QUOIQUE chargé d'années & d'infirmités, j'eſpere avoir encore aſſez de force pour vous parler d'une maniere digne de mon caractere, & capable de vous affermir dans l'amour de vos devoirs. Le moment eſt venu où il faut déployer ce zele fervent qui animoit les premiers paſteurs, lorſqu'il y avoit quelqu'importante aſſemblée, dont la convocation exigeoit de grands ſacrifices. Mais hélas! je crains bien, qu'entraînés par la diſſipation du ſiecle, vous ne ſoyez beaucoup moins occupés des affaires ſpirituelles, que des

intérêts temporels, & que vous ne mettiez en oubli ce que la religion vous prescrit, relativement aux états genéraux ; tandis que les protestants, les juifs, les Turcs mêmes, implorent d'une maniere éclatante, la protection du Très-Haut, toutes les fois que les républiques & les royaumes font des réformes ou des traités.

C'est une remarque qu'on fit derniérement dans une nombreuse société, où j'eus la douleur d'entendre dire, qu'après les archevêque de Paris, de Rouen, de Vienne, d'Arles, les évêques de Boulogne, du Mans, d'Orange, d'Amiens, de Dol, de Clermont, de d'Ax & quelques autres, il n'y avoit aucun prélat qu'on pût citer pour la régularité. On étoit au moment d'ouvrir l'almanach royal pour les épiloguer les uns après les autres, lorsque tout en frémissant, je m'en emparai, non dans la crainte de trouver aussi peu d'évêques édifiants ; mais dans l'appréhension qu'on ne vînt à mettre le doigt sur celui qui affiche de la maniere la plus indécente, le luxe & l'orgueil ; sur celui qui, regardant son diocese comme un lieu d'exil, craint d'y paroître ; sur celui qui, tourmenté du démon des richesses, entasse bénéfice sur bénéfice, & change de siege en dérision des canons ; sur celui qui se travertissant pour se perdre dans la foule, y jouit d'une licence que la morale la plus relâchée ne peut excuser. Enfin, sur celui.....

mais ici je m'arrête, laiſſant à Dieu lui-même le ſoin de venger ſes autels, & de punir les ſcandales qui, par une corruption déplorable, ont en quelque ſorte dégradé le miniſtere le plus ſacré.

Je crus, MESSEIGNEURS, en entrant parmi vous, que j'y trouverois encore des traces de cette ſcience, de cette piété, de cette candeurs qui caractériſerent les évêques du ſiecle dernier; je crus que leurs vertus avoient été trop éclatantes, pour qu'il n'en reſtât pas au moins quelques étincelles; mais je ne fus point longt-temps à m'appercevoir qu'on changeoit l'épiſcopat dans une dignité toute ſéculiere, qu'excepté quelques prélats qu'on traitoit d'idiots, & dont on ne parloit qu'avec mépris, les affaires du ſiecle étoient le grand objet de ſpéculation: que les aſſemblées du Clergé, qu'on pouvoit autrefois comparer à des conciles, dégénéroient dans des ſociétés ſéculieres; que les paſſions y jouoient leur rôle ſans aucune retenue; qu'on s'y donnoit en ſpectacle par des jalouſies, par des haines, par des converſations toutes profanes; qu'on n'en ſortoit enfin, que pour ſe rendre à des tables ſomptueuſes, dont la délicateſſe & la profuſion inſultoient à la miſere publique, que pour faire revivre ces jours funeſtes où le mauvais riche, vêtu de pourpre & de lin, ſe nourriſſoit ſplendidement, & laiſſoit mourir Lazare ſans conſolation & ſans ſecours. Abus

d'autant plus déplorable, que cette ſcandaleuſe dépenſe eſt priſe ſur le patrimoine des pauvres, & ſur le ſecond ordre. Si l'on fait alors des doléances au Roi, ce n'eſt que ſur des objets temporels, ſans élever la voix contre cette apoſtaſie univerſelle, qui a bientôt gagné tout les États, & qui, en dépeuplant les temples, & rempliſſant les maiſons d'ouvrages les plus impies & les plus licentieux, nous laiſſe à douter ſi la génération future ſera déiſte ou chrétienne.

Ce qu'il y a de sûr, c'eſt que ſi l'on oſe aujourd'hui nommer Dieu, ſoit dans les ſociétés, ſoit dans les écrits à la mode, on dit, d'un air de pitié, que c'eſt une *capucinade*. Ainſi, les Grecs, les Romains, toutes les nations, enfin l'Univers entier n'ont point eu notre ſagacité. Et voilà, MESSEIGNEURS, les ſuites de vos exemples.

Il n'y a pas juſqu'aux ſermons qu'on prêche dans les aſſemblées du clergé, qui, ſe reſſentant de l'afféterie du ſiecle comme ceux qui les prononcent, n'ont ni la ſeve évangélique, ni la dignité des penſées. Le divorce qu'on fait avec l'Ecriture Sainte, depuis que le bel eſprit eſt devenu l'eſprit du jour, a réduit les prédicateurs à n'avoir que des phraſes. On demande ce qu'ils veulent dire après les avoir entendus, & ce défaut d'inſtruction remonte à la malheureuſe époque où les évêques ne prêcherent plus, quoique Saint Paul diſe en termes précis qu'ils n'ont pas été envoyés pour baptiſer, mais pour prêcher.

Plus un évêque ſe conforme à cette divine loi, plus il ſe rapproche de ces temps apoſtoliques où l'on ne connoiſſoit point cette fauſſe éloquence qui n'eſt tolérable que chez des rhéteurs. Le langage épiſcopal a pour principal caractere l'onction ; mais à peine ce mot eſt-il maintenant connu.

Cependant j'oſe vous dire, MESSEIGNEURS, que vous ne perſuaderez qu'autant que vous en ferez uſage, ſur-tout dans les états généraux, où vous ne devez ſoutenir vos droits qu'avec modération & douceur, & qu'après avoir pris les intérêts du peuple préférablement aux vôtres.

On ne pourra vous nuire, quelque ſyſtême qu'on embraſſe, ſi vous êtes réſolu à faire le généreux ſacrifice de votre ſuperflu en faveur de l'état, & des citoyens qui ſouffrent. Le ſuperflu d'un évêque ſeroit immenſe, s'il ſavoit maintenant ſe renfermer dans les bornes de la ſimplicité évangélique, ſur-tout depuis qu'au mépris formel des canons on entaſſe bénéfice ſur bénéfice.

Je ſuppoſe un moment que Pierre & Paul vinſſent à deſcendre ſur la terre, & que malgré leur extérieur pauvre & ruſtique on les laiſſât entrer dans ce que vous appellez vos *palais*, (quoique notre maître commun n'eût pas où repoſer ſa tête) quels retranchements ne feroient-ils pas à la vue de vos ruineuſes prodigalités. Sont-ce là nos ſucceſſeurs, s'écrieroient-ils, dans l'accès d'une douleur hon-

teuſe pour vous-mêmes ; & dès l'inſtant, faiſant main-baſſe ſur ces glaces, ſur ces dorures, ſur cette argenterie, ſi propres à nourrir l'orgueil, ils en diſtribueroient le prix aux malheureux.

Eh ! vive Dieu, vous diroient-ils, avec une ſainte fureur, vous déshonorez le nom d'évêques, au point qu'on ne ſait plus, ſelon l'expreſſion de ſaint Bernard, de quel ordre vous êtes, puiſque vous n'appartenez ni au monde, qui vous rejette, ni à Dieu qui vous vomit, expreſſion conſacrée dans l'écriture, & que vous ne pouvez ignorer, ſi vous avez lu le texte ſacré.

Vous trouvez, ſans doute, mes chers & illuſtres collégues, que je vous parle avec trop d'énergie ; mais Grégoire de Naziance m'en a donné l'exemple. C'eſt un évêque, c'eſt un pere de l'égliſe, inſcrit dans le catalogue des ſaints, & qui n'a point cru manquer à la charité, en traduiſant devant tous les ſiecles les mauvais évêques de ſon temps. Je ſouhaite qu'on ne vous applique pas ce qu'il en dit. Voici comme il s'exprime :

« Les pervers ne doivent point trouver mau-
» vais qu'on eſſaye de les rappeller à leur
» devoir par une confuſion ſalutaire. Qu'on
» ne me demande point à qui j'en veux. Je
» connois des évêques que ce diſcours ne re-
» garde pas ; mais s'il bleſſe quelqu'un, c'eſt
» préciſément à lui que mes paroles s'adreſſent.

» L'épiſcopat, continue ce grand homme,

» eſt le miniſtere le plus ſacré, la dignité la
» plus auguſte ; mais il arrive ſouvent qu'au
» lieu de rendre un homme meilleur, il le
» rend plus méchant.

» De là, pourſuit le ſaint docteur, cette
» foule d'évêques, qui n'ont autre choſe à
» nous dire qu'ils deſcendent des apôtres,
» tandis qu'ils n'ont ni leur déſintéreſſement,
» ni leur ſcience, ni leur ſimplicité, ni leur
» foi. Ceux-ci, vils jouets de toutes les paſ-
» ſions, & de toutes les révolutions des
» temps, n'ont rien de fixe ni dans leur con-
» duite, ni dans leur croyance, ne recon-
» noiſſant d'autre divinité que la faveur, d'autre
» loi que leur caprice. Ceux là plus rampants
» que des animaux devant ceux qui ſont maî-
» tres des affaires, rougiroient de paroître
» dans la maiſon d'un homme docte. L'un ne
» ceſſe de vanter ſa naiſſauce, l'autre de faire
» valoir les agréments de ſa converſation ;
» celui-ci fait l'étalage de ſes richeſſes, celui-
» là de ſes alliances. Preſque tous ſe rendant
» formidables par leurs intrigues, conſpirent
» contre la vertu.

» A leur caractere particulier, ajoute le
» ſaint docteur, répondent parfaitement leurs
» mœurs. Tout ſe reſſent chez eux de la
» ſplendeur du ſiecle ; maiſon ſuperbe, grand
» équipage, domeſtique nombreux, table
» magnifiquement ſervie ; & ſouvent au plai-
» ſir de la table ſuccedent des jeux & des
» concerts. C'eſt beaucoup ſi les danſes y

» manquent. Jeunes d'âge, plus jeunes d'in-
» clination & de mœurs, peut être encore
» chargés des désordres de leur adolescence,
» ils n'annoncent rien moins que des hommes
» formés par l'esprit saint.

» Il en est une autre espece, continue le
» saint docteur, qui feroit volontiers prendre
» du cuivre pour de l'or. Toute leur piété
» consiste en grimaces. Ils prétendent en im-
» poser par des cheveux négligés, par une
» gravité feinte. On les distingue entre tous
» les autres par une tête penchée, par des
» habits affectés, par une lenteur étudiée
» dans leur démarche, par un attachement
» puérile à toutes les marques de leur dignité;
» les beaux dehors, si la tête n'y manquoit. »
S. Greg. orat. 32.

Avec de tels évêques, on ne peut s'attentendre qu'à des troubles, & des divisions lorsqu'ils s'assemblent; ce qui fait dire au saint docteur, « que tout s'y termine par beau-
» coup de bruit, par frapper l'air inutile-
» ment, par s'ensevelir dans un nuage de
» poussiere qui dérobe aux yeux des specta-
» teurs, la vérité; enfin par des dépenses
» scandaleuses & par l'aliénation dans les
» cœurs; d'où il conclud qu'assister à leurs
» assemblées, c'est se placer au milieu d'une
» troupe de *grues* & *d'oisons*, qui ne savent
» qu'étourdir par leurs cris, & qu'il s'abs-
» tiendra d'y paroître. »

Non ego cum gruibus, non anseribus que sedebo.

Il tint parole en abdiquant l'épiscopat ; « j'ignorois, dit il à ses collegues, qu'en » me chargeant de ce fardeau, nous duf- » fions disputer de l'élégance & de la délica- » teſſe avec les conſuls & les préfets ; que » notre table dût être ornée comme la leur ; » que le bien des pauvres fût entre nos » mains pour mener une vie molle & déli- » cieuſe ; que leur néceſſaire dût être employé » à nous donner le ſuperflu : j'ignorois qu'un » évêque dût avoir des chars, des chevaux, » qu'il fût obligé de marcher avec fracas dans » les rues. Sur ce point, je ne puis guérir » mon imagination ; & quand je vois le » peuple ſe partager devant moi, & ſe ranger » en haie ſur ma route, je ſuis tenté de » croire qu'on me fuit comme une bête fé- » roce. Il vous faut un homme qui ſoit au » goût du grand monde. Souffrez que je me » retire. »

» Adieu donc, mes chers collegues, ſoyez » auſſi fiers qu'il vous plaira ; partagez entre » vous les places les plus éminentes ; paſſez » d'une égliſe à l'autre ſans ſcrupule comme » ſans raiſon ; élevez ceux-ci, renverſez » ceux-là. Je n'ai plus rien à vous dire, que » deux mots, que je vous réſerve dans l'autre » monde. *Cætera vobis, amici, in altera vita dicentur.* S. Greg. Naz. Orat. 32 »

Convenez, MESSEIGNEURS, que ſi j'avois oſé vous parler de moi-même avec autant de véhémence, vous auriez crié au ſcandale, à

la calomnie ; vous m'auriez qualifié d'impudent écrivain, & vous vous feriez plaint amérement de ma témérité.

Mais c'eſt un pere de l'égliſe qui parle, & ſi ſon zele vous paroiſſoit trop amer, je vous citerois St. Bernard, qui n'eſt pas moins véhément contre les évêques prévaricateurs. « Qu'ils me ferment donc les yeux, dit-il » en tonnant, s'ils veulent m'empêcher de » voir ce que je ne puis approuver ; d'ailleurs » quand je me tairois, les cris de l'égliſe ne » ſe feroient-ils pas entendre de toutes parts, » elle qui voudroit qu'un évêque rougît de » ſe trouver auſſi ignorant que ceux qui n'ont » point étudié ; d'être auſſi efféminé que le » ſexe. La cour en parle, le public en mur- » mure, & les pauvres prendroient la parole » au défaut de ma voix, de ſorte que tous » les ménagements feroient inutiles. *S. Bern.* » *de off. Epiſ. cap.* 2. «

Et vous le ſavez, Messeigneurs, que tout le monde ne ceſſe d'exercer ſa plume comme ſa langue, à vos dépens ; & que s'il vous prête des vices qu'on n'oſe nommer, tant ils révoltent, ce n'eſt que parce que vous prêtez à la ſatire.

Vous êtes l'égliſe enſeignante, & vous n'enſeignez perſonne : prédications, ſynodes, viſites de dioceſes, adminiſtration de ſacrements, autant d'objets qui vous ſont indifférents. L'homme le plus abject aux yeux du monde, a droit de vous interpeller, ſoit pour

mettre ſa conſcience entre vos mains, ſoit pour vous demander les derniers ſecours de l'égliſe, comme aux premiers paſteurs; & cependant je proteſte, avec connoiſſance de cauſe, que ſi la choſe arrivoit, il n'y en auroit peut-être pas ſix, dans tout le corps épiſcopal, qui vouluſſent s'acquitter de ce devoir.

N'eſt-il pas étrange que parmi tant de fameux incrédules qui ſont morts, depuis quelques années, aucun évêque ne ſe ſoit préſenté pour les ramener à Dieu, quoique la premiere fonction du paſteur ſoit d'aller chercher la brebis égarée. Qui ſait ſi Voltaire lui-même frappé de la viſite de ſon archevêque, qui lui auroit parlé d'un ton paternel, n'eût pas donné l'exemple d'un retour ſincere à l'égliſe. Mais on croit avoir rempli ſon devoir, en invectivant les incrédules, au lieu de gagner leur eſprit, par la douceur & par la charité : plus on fulmine contre eux dans la chaire, plus on les éloigne de la religion. Les évangéliſtes ont donné le plus bel exemple de la modération chrétienne, en décrivant la paſſion de Jeſus-Chriſt, ſans employer le moindre mot d'imprécation contre ſes bourreaux. Auſſi M. Paſcal obſerve-t-il que l'évangile eſt le livre le plus impartial & le plus modéré qui ait jamais exiſté.

Si les évêques aſſiſtoient fréquemment aux ſermons; diſons mieux, s'ils prêchoient eux-mêmes, comme leur premier devoir l'exige,

la chaire de vérité deviendroit infailliblement une école de modération & de charité, conformément à l'exemple de Jesus-Christ, qu'on n'entendit jamais crier.

Que ne dirois-je pas maintenant de cette espece d'humiliation dans laquelle vous tenez les curés, qui, selon les termes de St. Jérome, prêtres comme vous, & presque vos égaux dans la dispensation des saints mysteres, & dans l'importante fonction de diriger les ames, méritent, en quelque sorte, vos respects; tandis que vous admettez dans la confiance la plus intime, des grands vicaires dont la jeunesse révolte tout homme qui pense. Il n'y a presque pas d'évêque aujourd'hui qui n'en ait au moins une douzaine pour cortege, & sur un pareil nombre, à coup sûr, quelques orgueilleux, ou quelques ignorants, qui osent citer, devant leur tribunal, des curés autant vénérables par leur âge que par leurs travaux, pour leur parler comme à des valets. Ces abus ne sont point imaginaires; ils existent, à moins que cette espece de vicaires-généraux, comme on ose les appeller, ne se trouve dans la capitale à suivre le train des promenades, des spectacles, & de tout ce qui amuse les gens du monde, pour ne rien dire de plus.

Quant aux ordres religieux, on peut vous reprocher, MESSEIGNEURS, d'avoir fait l'impossible pour les avilir. Au lieu de les admettre à votre table, comme faisoit saint Louis, qui

vous valoit bien; au lieu de les visiter, à l'exemple des cardinaux Italiens qui s'honorent de les fréquenter, vous les laissez languir dans vos antichambres, tandis que, pour remplir une partie de vos fonctions, ils portent le poids de la chaleur & du jour.

Les uns nous auroient donné d'excellents ouvrages de morale ou d'histoire, si vous les aviez encouragés; les autres nous auroient enrichi de quelques productions utiles, soit dans la partie des sciences, soit dans celle des arts. L'esprit s'engourdit quand il n'a ni distinction ni récompense qui le réveille; mais vous les avez molestés plutôt qu'aidés, craignant peut-être qu'ils ne devinssent un jour vos collegues dans l'épiscopat, où leur vie réguliere auroit infailliblement condamné la vôtre. Un Faure, cordelier, évêque d'Amiens, vivant comme les apôtres; Un Mesgrigny, capucin, évêque de Grasse, ne laissant pour succession qu'un simple crucifix, que quelques misérables chaises, que deux écus en petite monnoie, eussent été des exemples désespérants. D'ailleurs, la plupart d'entre eux n'auroient pas eu la naissance, crime irrémissible à vos yeux, quoique la religion nous ait asservis à ne signer que nos noms de baptême, pour nous apprendre qu'un évêque, en renonçant aux usages du monde, n'a plus d'autre titre que celui de pere & de pasteur, d'autant plus que notre Divin Maître nous a défendu de prendre aucune qualité,

en nous déclarant que son royaume n'est pas de ce monde ; qu'il n'en sera pas de nous comme des princes de la terre ; & que tout esprit de domination nous est interdit. Si vous croyez que les temps ont changé, & que ces préceptes n'ont plus de force, il faudra vous répondre avec un pere de l'église : Dieu seroit-il donc coutume, & sa vérité le jouet des siecles & des opinions ? Les cieux & la terre passeront, tandis que ses paroles dureront éternellement. C'est lui-même qui l'a dit ; mais parler aujourd'hui de la fin du monde, c'est parler d'un songe.

D'après cela, MESSEIGNEURS, que peut-on attendre de votre ministere aux États-Généraux ? Peut-on se persuader que des prélats, uniquement occupés du temporel ; que des prélats qui ne connoissent de grandeur que les distinctions du siecle, que l'esprit de domination, que l'élégance d'une belle frisure ; que des prélats qui ne paroissent dans leurs dioceses que pour y exercer le despotisme, & pour y être les exacteurs de leurs revenus ; que des prélats qui laissent une partie de leurs ecclésiastiques dans Paris, courant les aventures de l'ambition & des mauvaises mœurs, y trafiquant des bénéfices, & se les procurant par les voies les plus illicites ; que de tels prélats s'exécuteront généreusement eux-mêmes pour le bien public ; qu'ils se montreront doux, patients, désintéressés, comme il convient à des ministres du souverain Législateur, qui naquit

naquit pauvre, qui vécut pauvre, qui mourut pauvre.

Il faudroit dans cette auguſte aſſemblée ces grands évêques du ſiecle dernier, dont le choix eſt le plus grand éloge des regnes de Louis XIII & de Louis XIV.

De quelle vénération les Etats-Généraux ne feroient ils pas ſaiſis, en voyant entrer un Baptiſte Gault, évêque de Marſeille, qui, livré du matin au ſoir à l'inſtruction des galériens, mourut de ſes fatigues dans le ſein de la conſolation & de la joie; un Pavillon, évêque d'Aleth, qui ne voulut d'autre ameublement qu'une paillaſſe piquée, & qu'un prie-Dieu; un Caulet, évêque de Pamiers, qui mourut dans ſa propre maiſon, réduit à la charité de ſes diocéſains, après leur avoir tout donné; un le Camus, évêque de Grenoble, qui gravit les plus hautes montagnes pour y trouver des malheureux, & pour s'y dépouiller afin de les vêtir; un Arnaud, évêque d'Angers, qui, à l'âge de quatre-vingt-dix ans, ſe levoit dès trois heures du matin pour s'occuper des beſoins de ſon dioceſe; un Solminihac, évêque de Cahors, qui n'eut jamais que des pauvres pour convives; un Girard, évêque de Poitiers, qui diſoit qu'un bon évêque ne devoit durer que peu d'années, & qui tint parole en expirant ſous le poids des travaux apoſtoliques; un Boſſuet, dont l'éloquence vigoureuſe eût ſubjugué les eſprits; un Fénelon, dont l'ame généreuſe & ſenſible eût

entraîné tous les cœurs du côté du Tiers-Etat.

Si nous venons à des temps plus rapprochés, un Soanen, évêque de Sénez, qui n'ayant plus rien, donna jusqu'à son anneau, & qui, se livrant sans réserve aux sollicitudes pastorales, disoit que l'*éternité seroit assez longue pour se reposer*; un Belsunce, évêque de Marseille, qui, dans les ravages de la peste, se confondit parmi les mourants & les morts, dans l'espérance d'y périr victime de son zele; un de Beaujeu, évêque de Castres, qui, menacé par le cardinal de Fleury des disgraces de la cour, pour avoir fait son devoir, lui répondit :

Un évêque qui s'acquitte de ses fonctions, ne craint rien des menaces que vous osez lui faire. Si je vous regarde comme ministre, je ne vous demande rien; comme cardinal, je ne vous dois rien; comme évêque, je suis votre ancien dans l'épiscopat; comme chrétien, je ne suis comptable de mes actions qu'au tribunal de Dieu: nous y comparoîtrons bientôt vous & moi; craignez, Monseigneur, de n'y pas trouver les mêmes faveurs qu'à celui des hommes. J'ai l'honneur, &c.

Il n'y a pas de doute que de tels évêques n'eussent tout sacrifié pour venir au secours de la patrie, & qu'ils n'eussent accueilli le Tiers-Etat comme leur ami, comme leur frere, se faisant une gloire & un devoir d'alléger son joug, en se mettant au même niveau pour

payer les contributions, & pour rédimer la nation des peines qu'elle éprouve.

Oh, MESSEIGNEURS! La plupart des noms que je viens de citer, ne ſont pas ſuperbes aux yeux de la vanité, qui ne connoît de grandeurs que celle des armoiries, de titres que ceux d'alteſſe & de monſeigneur; mais qu'ils ſont précieux aux yeux de la religion & de l'humanité! Ils rappellent l'idée de la bienfaifaiſance la plus ſublime; ils ſont écrits au livre de vie, d'oû nulle puiſſance ne peut les arracher; & les vôtres où iront-ils ſe perdre? . . .

Mais, venons à notre principal objet. Il falloit vous mettre en face de vous mêmes, afin, que vous puiſſiez juger de ce qu'on peut eſpérer de vos lumieres & de votre zele en faveur du bien public. Vous n'y coopérerez qu'en vous dépouillant de vos prétentions, qu'en y apportant un eſprit de ſageſſe, de modération & de paix. Si vous n'y venez qu'à deſſein de parler de privileges, d'immunités, que dans l'intention de répéter d'une maniere faſtidieuſe, comme vous faites dans toutes les aſſemblées, que vous êtes le premier ordre de l'état, ah! n'y paroiſſez pas; cela cadre ſi mal avec l'humilité évangélique dont vous devez particuliérement faire profeſſion, qu'on vous prend pour des gouverneurs de provinces, plutôt que pour des évêques.

Mais ſachez, ne vous en déplaiſe, que les peuples ne ſont plus ignorants comme autre-

fois. Vous les avez forcés, par votre efprit de defpotifme & par votre orgueil, à lire dans l'évangile même, ce que vous êtes, & ils ont vu combien il y a loin de là à ce que vous prétendez être.

Souvenez-vous bien, mes chers collegues, que fi nous fommes tout dans l'ordre fpirituel, nous ne fommes abfolument rien dans l'ordre temporel, que les dépofitaires des aumônes qu'on nous a confiées, & fur lefquelles nous n'avons que la vie & l'habit.

Notre luxe eft une ufurpation, un vol fcandaleux & public, felon l'expreffion de tous les peres & de tous les cafuiftes; & fi nous fommes affez ftupides pour nous en glorifier, notre gloire devient un opprobre.

Il y en a qui croient acquitter leur confcience, en donnant à leur famille de quoi briller aux yeux du public; mais, outre que le bien des prélats appartient de préférence aux pauvres des diocefes, ce font ces mêmes pauvres qui doivent hériter de tout évêque qui n'a point de patrimoine. En vain les loix civiles décident le contraire, on ne prefcrit point contre celle de Dieu.

Le mal eft que la religion, dont les rides vénérables devroient imprimer le plus profond refpect & la plus grande admiration, n'eft plus qu'un fimulacre qu'on encenfe encore par habitude, mais dont on fe rit intérieurement. Au lieu des nuages d'encents qui s'exhaloient autrefois autour de fes autels, des vœux de

tous les peuples qui venoient lui rendre le plus ſincere hommage, ce ſont les noires exhalaiſons du vice & de l'erreur qui ſouillent ſon ſanctuaire, qui déshonorent ſa majeſté. La célébration des ſaints myſteres eſt devenue, pour la plupart des évêques, un objet de pompe, un ſujet d'orgueil. Ils ſe repaiſſent de l'éclat extérieur qui les environne, au lieu de s'anéantir devant l'Eternel, & ils prennent pour leur compte les hommages même qu'on rend au Dieu vivant.

Elle ne ceſſe de crier contre ces énormes prévarications, & elle n'eſt point entendue; les paſſions étouffent ſa voix, & de tous ces malheurs, les peuples finiſſent par ne plus rien croire & par ne plus rien eſpérer.

Le vénérable évêque d'Amiens (M. de la Mothe), diſoit un jour en gémiſſant; » ce ne ſont point les incrédules qui ont porté le coup le plus funeſte à la religion, c'eſt nous-mêmes par notre amour pour le faſte, par une hauteur intolérable, par une réſidence continuelle à Paris, par un tel éloignement pour la priere, qu'on ſe débarraſſe de ſon bréviaire comme d'une corvée, ou plutôt qu'on ne le dit jamais. »

Lorſque les évêques ne ſont odieux qu'en haine de la religion, ils doivent ſans doute s'en glorifier; mais pour peu qu'ils aient excité l'animadverſion du public, c'eſt une tache dont ils ne peuvent ſe laver; tache d'autant plus funeſte, qu'elle devient leur ſupplice.

Qu'on balance, en effet, d'un côté quelques malheureuses jouissances qui ne durent qu'un moment; & de l'autre, les remords, le mépris, les satires que l'inconduite entraîne, & l'on rougira du prix auquel on achete les plaisirs temporels.

Un évêque décrié pour les mœurs, est un être amphibie, qui ne peut se présenter sans exciter l'indignation ou la pitié. Les plus libertins n'en parlent qu'avec horreur, ou n'en font éloge que pour lui porter un coup mortel.

Tant que vous ne vous glorifierez que de cette croix d'or que vous étalez avec faste, vous oublierez celle qui fit le délice des saints, & qui consiste dans l'éloignement des honneurs, dans le mépris des richesses, dans la mortification, dans un entier renoncement à soi-même.

Si ce sont des fables que je vous raconte, lacérez cet écrit, j'y consens; mais si ce sont des vérités éternelles, méditez & tremblez.

Je ne serai plus en peine de ce que vous ferez aux Etats Généraux, quand je saurai que la religion est imprimée dans vos cœurs. On ne peut qu'être modeste, juste & désintéressé, quand on est vraiment chrétien.

Attendez tout d'une piété éclairée, & rien d'une politique mondaine. Avec la simplicité de la colombe, la prudence du serpent, qui nous est recommandée dans l'évangile, on vient à bout de vaincre tous les obstacles, sans jamais trahir la vérité.

Le meilleur moyen de rendre à Dieu ce qui eſt à Dieu, à Céſar ce qui appartient à Céſar, à tous les hommes ce que vous leur devez, conſiſte à vous dépouiller de tout intérêt, comme ſi vous entriez dans le monde, où vous n'aviez alors en partage que la foibleſſe & la nudité.

A Dieu ne plaiſe, MESSEIGNEURS, que je veuille ici condamner ce zele raiſonnable & modéré que vous devez avoir, pour conſerver les immunités de vos égliſes & leurs droits. Tant que vous ne prendrez que ſur des privations & ſur des retranchements, & que vous vivrez dans la ſobriété ordonnée par les canons, vous ne porterez aucun préjudice aux biens qui vous ont été confiés, pour en être les économes, & pour les employer au ſecours de l'état.

Liſez ſur-tout, avant d'entrer aux Etats, l'article où Jéſus-Chriſt nous recommande de donner notre robe, ſi l'on nous demande notre manteau, où il canoniſe les pauvres & les petits, comme étant ceux à qui le royaume des cieux appartient de préférence, où il nous dit qu'il eſt humble de cœur.

N'ayez que des choſes aimables à dire, que des choſes qui reſpirent la ſageſſe, & qui, loin de compromettre votre réputation, en ſoient comme la ſauve-garde. Faites un parallele de la terre avec le ciel, alors vous verrez que ce monde n'eſt qu'une figure qui paſſe, & que la vie future eſt la ſeule où l'on trouve des biens ſolides.

Soyez ſur-tout les conciliateurs de vos freres, ſi quelque diviſion s'éleve entre eux ; de ſorte qu'on puiſſe dire que les évêques ont été des anges de paix, qui n'ont eu que le bien public pour objet.

Par ce moyen, qui ne coûte rien à des cœurs nobles & généreux, vous reprendrez cette ancienne conſidération que vous avez perdue, & ſans laquelle on ne plaît ni aux hommes ni à Dieu.

Penſez que, quoique peres communs des fideles, vous devez par votre miniſtere, d'après l'exemple de l'Homme Dieu, vous rapprocher davantage du tiers état que des nobles, & que vous n'avez plus d'autre nom aux yeux de l'Eternel que celui d'évêque, dont le caractere auguſte efface toutes les diſtinctions imaginées par les hommes.

Et vous, miniſtres du ſecond ordre, trop ſouvent humiliés par le premier, montrez-vous auſſi patients que déſintéreſſés, lorſqu'il s'agira d'alléger l'état dont vous fûtes les enfants avant d'avoir été ceux de l'égliſe. Ne donnez pas lieu aux incrédules de répéter que les prêtres font un corps à part, ennemi du bien public. Prouvez par votre exemple qu'on calomnie la religion, quand on l'accuſe d'être l'ennemie du patriotiſme & des rois ; & que les prieres qu'elle adreſſe nuit & jour au ciel pour leur proſpérité, ſont auſſi pures que le motif qui les anime.

Relevez-vous par un zele éclairé de l'avi-

liſſement dans lequel on vous a tenus juſqu'ici, en faiſant valoir vos droits ! & ſur-tout en déférant aux premiers paſteurs, ces eccléſiaſtiques amphibies qui vous déshonorent, & que le haut clergé, ſans entendre ſes intérêts, laiſſe croupir dans Paris au milieu des déſordres.

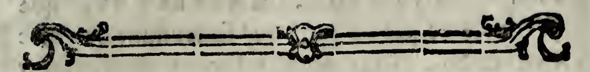
Comme étant répandus dans les campagnes, comme connoiſſant plus particuliérement les oppreſſions, les beſoins du pauvre artiſan & du pauvre laboureur, devenez leur appui, en faiſant une peinture énergique de leurs maux. Vous forcerez la cour, la nation, à les ſecourir comme la portion la plus précieuſe de l'état, en leur donnant ce pain quotidien auquel ils ont droit, & qui ſouvent leur manque, quoiqu'il ne vienne que par leurs travaux & par leurs ſueurs.

Si ma foible voix n'a point cette force qu'on exige aujourd'hui dans les écrits, c'eſt que mon langage eſt celui de la vérité, qui toujours ſimple & toujours ſans apprêt, n'a beſoin que d'elle-même pour arriver juſqu'au cœur.

Le Ciel m'eſt témoin, mes chers & illuſtres collegues, que je n'ai en vue que le bien de la religion, l'honneur de l'épiſcopat, enfin vos propres intérêts, quand j'ai pris la plume pour vous tracer ces lignes, & cela eſt ſi vrai que j'offre moi-même cet ouvrage à l'Éternel comme l'épanchement d'une ame

qui vous chérit, & qui voudroit vous voir tout ce que vous devez être, afin que la religion soit glorifiée, le roi honoré, & que les États-Généraux puissent tirer un parti réel de votre sagesse & de vos lumieres.





SECONDE LETTRE,

A LA NOBLESSE,

PAR UN GENTILHOMME CITOYEN.

MESSIEURS,

N'ATTENDEZ de moi ni de belles phrafes, ni de grands mots. Mon ftyle négligé comme ma perfonne, fe reffent de l'éducation martiale dont j'ai profité de maniere à me faire honneur, pouvant compter fur mon corps plus de trente cicatrices.

Le bon fens fut mon précepteur, & c'eft de lui feul que j'emprunte l'art d'écrire.

En vain on effaya de me familiarifer avec des ouvrages de littérature, toujours je les rejettai, préférant de manier un fabre, & d'apprendre l'art militaire.

Mais dans ce temps où tout le monde parle, j'ai dit en moi-même, j'éleverai auffi la voix, & l'on faura que la valeur n'eft pas moins énergique que l'éloquence. Je com-

mence par vous dire, Messieurs, que je vois avec plaisir que vous souvenant de votre extraction, vous vous efforcez de soutenir les priviléges & les droits de la Noblesse, que vous appréciez justement l'honneur d'appartenir à des familles dont les noms sont devenus célebres, & dont les actions ont trouvé place dans les fastes de la Monarchie; mais j'apprends avec peine qu'il y en a parmi nous qui, ridiculement enflés de ces prérogatives, parlent sans cesse de leur généalogie, & mettent l'orgueil à la place de la dignité, pour dépriser le Tiers-État. Mon pere me disoit toujours: *Hector, souviens-toi que ta naissance n'est pas ton ouvrage, & que tu pouvois venir dans ce monde sous le nom & la qualité d'un simple artisan.*

Il me semble que le Roi a pour enfants, tous ses sujets indistinctement, & que les évêques & les nobles en sont seulement les aînés.

D'ailleurs, Messieurs, rendons-nous justice à nous-mêmes: nos aïeux, pour devenir nobles, n'auroient pas fait plus d'efforts que tant de roturiers, qui ont travaillé à pure perte; & cependant, cela n'a point rallenti leur zele; toujours ils ont servi, & toujours sans autre espoir que de rester toute leur vie simples citoyens. J'ai connu, dans nos armées, plusieurs de ces braves gens, qui, par leur maniere de penser & d'agir, auroient illustré la noblesse. Ils étoient généreux, ils étoient vrais, & les décorations ne leur manquerent, que

parce qu'ils n'eurent ni protecteurs ni appuis.

Aussi, n'ai-je jamais vu qu'avec peine nommer *officiers de fortune*, ceux qui acquéroient des grades militaires par leur exactitude a bien remplir leurs devoirs. L'officier de fortune, à mes yeux, est celui qui achete, & non celui qui s'avance par son mérite.

J'ajoute, & j'espere que vous applaudirez à cette vérité, que ce n'est rien d'être noble, mais que c'est tout d'en soutenir le titre par de la valeur & par des vertus. Qui sait s'il n'y en aura pas aux États Généraux, qui pourroient présenter les portraits de leurs aïeux, & dire dans la sincérité de leur ame : voilà tout notre mérite. Il faut avouer que le coup d'œil seroit singulier, & que celui qui n'auroit d'autre considération que de succéder par hasard à des héros, seroit un pauvre homme.

Reprenez vos portraits, lui diroit-on avec justice, & apportez-nous quelque chose de vous-même ; car c'est de vous que nous attendons quelque lumiere, & non de ces objets inanimés qui ne sont bons que dans une gallerie.

Vouloir rappeller ses ancêtres, me disoit encore mon pere, quand on ne les renouvelle point par un mérite réel, c'est tirer d'un garde-meuble de vieux habits qu'on ne peut adapter ni à la taille ni au maintien.

Du reste, on ne pourra disconvenir qu'il fût un temps où l'homme le plus noble de l'Univers, étoit roturier. Au delà même des

croiſades, on ne voit rien de cette haute nobleſſe qui ſe prétend ſortie de l'arche avec des titres & des parchemins. Montrez-donc vos aïeux tant qu'il vous plaira, retrogradez vers les ſiecles les plus reculés, & les aïeux de vos aïeux ſe verront au niveau du laboureur & du vigneron; de ſorte qu'en fait d'ancienneté, le Tiers Etat ſe trouvera notre aîné.

Quelqu'eſprit de travers, car il y en a parmi nous comme par-tout ailleurs, dira que je parle comme un faux frere, comme un déſerteur de la nobleſſe; mais qu'il ſache que la fauſſeté ne fut jamais le partage d'un militaire qui ſe rendit toujours eſclave de l'honneur, qui, dans toute ſa vie, ne manqua jamais à ſon devoir, & qui prit pour deviſe: *Craignez Dieu, honorez le Roi.*

Je me glorifie d'être noble comme d'une diſtinction accordée par la Providence, mais qui pouvoit l'être à tout autre. Dira t-on que lorſque j'étois dans le ſein de ma mere, je préparois mon illuſtration. Ce fut, ſans doute, un préſent bien gratuit & en même temps bien funeſte, s'il n'eût ſervi qu'à m'entretenir dans l'oiſiveté. Que de nobles qui ne le ſeroient plus, ſi, par une loi ſage, on eût dégradé tous ceux qui traînerent une vie oiſeuſe dans le ſein de la molleſſe & de l'oubli de leurs devoirs, tous ceux qui furent les fléaux des campagnes par des vexations & par d'injuſtes procès.

Toutes les différentes claſſes de citoyens ont leurs monſtres & leurs inſectes; de ſorte

que la nobleſſe elle-même n'en eſt pas exempte. Cette franchiſe militaire doit plaire aux amis de la vérité; & ce ſont ceux-là dont j'ambitionne le ſuffrage, m'embarraſſant peu de ces gentilshommes opiniâtres, que toutes les démonſtrations du monde n'arracheroient pas à leurs préjugés.

Mais ce qui doit ſurprendre, c'eſt l'acharnement des nouveaux annoblis, plus ardents que les anciennes maiſons, contre le Tiers État. Il a ſans doute des torts réels, s'il eſt aſſez injuſte pour prétendre à des droits qui ne lui furent point concédés, pour diſputer à des hommes que les ſouverains ont illuſtrés, leurs privileges & leurs titres.

Mais il faut être de bon compte. Ce Tiers État ne ſe plaint que lorſqu'on cherche à le vexer, comme il l'a toujours été; que lorſqu'il voit des nobles, dont il auroit de bonnes raiſons de conteſter l'origine, ſe prévaloir de fauſſes généalogies, pour s'élever avec arrogance au-deſſus du reſte des hommes; que lorſque des orgueilleux, ſortis du ſein de la roture depuis quelques jours, ſe font gloire de mépriſer les roturiers; que lorſqu'enfin, des gentilshommes, anciens à la vérité, mais unis par le mariage à des Plébéïennes, ne parlent du Tiers État qu'avec mépris.

C'eſt ici que vous, meſſieurs les ducs, meſſieurs les comtes, meſſieurs les marquis, devez nous dire ce que vous feriez devenus, ſi la dot d'une bourgeoiſe ne vous eût pas procuré les

moyens de paroître à la cour & de vous y ſoutenir? Si vous n'aviez pas trouvé dans la bourſe du Tiers Etat de quoi réparer une maſure qui tomboit en ruine, & de quoi la convertir en château; de quoi fournir aux frais d'un procès qui alloit vous écraſer, & dont le gain vous a procuré les moyens de relever vos noms.

Je vois toutes ces merveilles opérées par le Tiers État depuis que j'exiſte, & je vois qu'on ne le paie que d'ingratitude, en ne lui parlant qu'avec hauteur, & ne l'accueillant qu'avec un air de protection.

Croyez-vous, mes amis, qu'une demoiſelle de qualité, née ſans pain, & qui fut trop heureuſe d'épouſer un bon bourgeois qui l'enrichit, flatta beaucoup le Tiers État, lorſque, accouchant en préſence de la famille de ſon mari, elle s'écria : faut-il donc tant ſouffrir pour mettre au monde un roturier. Impertinence qui, connue de tout Paris, parut le comble de la folie aux yeux des hommes ſenſés.

Mais ce qui m'amuſe, & qui renouvelle la comédie du Bourgeois-Gentilhomme, c'eſt de voir des gens de robes que trente à quarante mille livres ont rendus nobles, & qui voudroient que les Plébéïens n'aſſiſtaſſent point aux États Généraux, ou qu'ils n'y paruſſent que pour y être humiliés.

Mais, meſſieurs les Robins, leur dirois-je, avec une franchiſe militaire, ſi j'avois l'honneur de

de les approcher, quelques raiſons que vous puiſſiez apporter pour rejeter le Tiers État, ou pour le tenir ſous l'oppreſſion, il n'en eſt pas moins vrai qu'un ſang roturier a commencé par couler dans vos veines, & que vous ne pourriez m'aſſigner le terme précis où il s'eſt purifié de la rouille Plébéienne, diſons mieux, où il s'eſt dénaturé. Mais le ſang ſe dénature-t-il ? C'eſt à la faculté de médecine qu'il appartient de réſoudre cette queſtion. Pour moi je ſerois plutôt tenté de croire à la tranſmutation de l'eſprit qui ſe change en orgueil, & qui ſaiſit un robin ſitôt qu'il s'entend appeller *monſeigneur*.

Il faut que ce burleſque titre ait bien des attraits, puiſque, malgré les ſottiſes qu'il fait faire, on eſt ſi jaloux de l'obtenir. Que d'impertinences des évêques, des ducs, des miniſtres, des magiſtrats, n'ont-ils pas à ſe reprocher, relativement à cette belle qualification *de monſeigneur.* Tantôt c'eſt un particulier que *monſeigneur* ne ſe laſſe point de faire revenir avant de lui donner audience, parce qu'il n'eſt ni riche ni décoré ; tantôt c'eſt un ton de mépris & de fierté que *monſeigneur* affecte, pour ſoutenir l'échafaudage d'une ridicule grandeur ; tantôt une injuſtice criante dont *monſeigneur* ſe rend coupable envers quelques malheureux qui n'ont ni appui ni recommandation.

Au reſte, le Tiers État a peut-être tort de ſe plaindre, d'autant plus que s'il avoit tenu

regiſtre de toutes les avances, & de toutes les courtoiſies que lui firent les nobles, & même les plus grands ſeigneurs, lorſqu'ils eurent beſoin de ſolliciter, ou d'emprunter, il verroit qu'il en a reçu des politeſſes infinies.

C'eſt alors, qu'à l'exemple de l'avocat Patelin, on vante à toute outrance le mérite de M. Guillaume, & ſur-tout la beauté de ſon drap.

Oh! mes amis, ne perdons jamais rien de notre dignité, mais ne ſoyons jamais glorieux à l'égard des plus petits. Nous fûmes tous hommes avant d'être nobles, & je ne vois pas que le limon qui conſtitua Pierre, ſoit différent de celui qui forma Jean, que la pouſſiere du maréchal de France, lorſqu'il eſt réduit en poudre, differe de celle du ſoldat.

Mais par une vanité que je ne connus jamais, n'ayant été fier que de mes bleſſures, on aime à dégrader l'eſpece humaine, comme ſi l'on n'en faiſoit plus partie quand on ſe trouve au rang de la Nobleſſe. Je ne veux, pour le prouver, que la nouvelle ordonnance qui aſſujettit maintenant le malheureux ſoldat à recevoir des coups de ſabre ſur un endroit qui, le ſiege de la honte, ne devroit jamais être celui du châtiment militaire. Il eſt même inoui que dans les écoles, où l'on doit principalement recommander la modeſtie, l'on ait infligé une pareille punition.

Que diroient nos peres, eux qui ne ſe ſervirent du ſabre que pour le teindre dans le

ſang des ennemis, s'ils le voyoient ainſi profané. C'eſt faire un inſtrument d'opprobre de ce qui fut toujours celui de la valeur, & changer des militaires en autant d'eſclaves, qui finiront par déſerter ou par s'avilir. Rappellons le génie François, & nous n'aurons pas beſoin d'autre moyen pour maintenir la diſcipline, & pour entretenir la valeur.

On m'a toujours dit qu'en France les coups ne firent jamais un bon ſoldat. *L'honneur* & *l'honneur*, voilà le grand reſſort des armées Françoiſes, ce qui rendit la Nation ſi ſouvent victorieuſe, & le nom de Louis-le-Grand ſi formidable juſqu'aux extrémités du monde.

Le faux bel-eſprit nous a perdu, & tant que nous aurons des *faiſeurs*, comme on les appelle, qui n'auront pas d'autre agent, nous ne feront que des ſottiſes.

Pour devenir ſinguliers, nous avons ceſſé d'être grands, & nous avons placé la vanité dans des ridicules dont le vrai militaire rougit.

Je voudrois, MESSIEURS, au prix de mon ſang, rappeller la Nobleſſe à la véritable grandeur, qui doit lui ſervir de relief; grandeur qui conſiſte à ſe rendre affable & bienfaiſant à l'égard de tout le monde, à cacher ſes titres & ſes cordons s'ils peuvent humilier le plus ſimple citoyen, à être patriote avant tout, & à ne jamais oublier que le Tiers État, qui nous loge, qui nous habille, qui nous nourrit, qui nous inſtruit par de bons ouvrages, qui

nous inſpire le goût des arts, qui enfin ſe trouve toujours ſous nos yeux pour nous ſervir dans tous nos beſoins, ne doit pas être plus opprimé que la Nobleſſe.

Nous avons des fiefs, des terres, des charges, des dignités, qui, ſans nous donner beaucoup d'embarras, nous rapportent annuellement des revenus; au lieu que la plus grande partie du Tiers État n'exiſte que par ſes talents & par ſon travail.

Le noble, en entrant dans le monde, trouve ſon bien, pour ainſi dire, acquis; tandis que le payſan, l'ouvrier, l'avocat même, ne vivent qu'autant qu'ils travaillent.

Vous répétez ſans ceſſe que la Nobleſſe mange ſon bien au ſervice du Roi; je ne nie pas cette vérité : mais pourquoi ce noble, dès le moment qu'il ſe trouve engagé dans la profeſſion des armes, ne veut-il plus vivre avec frugalité? Pourquoi lui faut-il une table à deux ſervices, tandis qu'il fut, dès ſa naiſſance, accoutumé à n'avoir chez lui que le plus ſimple néceſſaire? Tant qu'on fréquentera les cafés, les billards, les jeux; tant qu'on voudra ſuivre le torrent du ſiecle pour la dépenſe & pour les modes, on mangera ſûrement ſon bien; mais l'Etat n'en ſera pas cauſe.

L'officier de fortune a toujours de l'argent en main, parce qu'il compte avec lui-même, & qu'il ne donne rien à la prodigalité. Je me ſouviens que lorſqu'on vouloit emprunter quelques louis, c'étoit toujours à l'officier de for-

tune qu'on s'adressoit. Qu'un militaire étudie son métier, qu'il ne fréquente que la bonne compagnie, qu'il soit exact à remplir son devoir, & sa paye lui suffira.

Un bon & vrai militaire est un modele d'économie & de sobriété. Ceux dont on nous a donné l'histoire, & qu'on propose pour exemple, ne connurent ni la toilette, ni la bonne chere, ni la vie molle & sensuelle.

Il y a long temps qu'on a dit que la sueur étoit le fard des héros.

Quand le tiers état n'existeroit que pour servir de leçon à la noblesse, par la maniere dont il travaille, la noblesse devroit le respecter. J'aime à le voir dès l'aube du jour, ouvrir ses boutiques & ses magasins, se répandre dans les villes comme dans les campagnes, pour satisfaire à tous les besoins du public, & se procurer en même-temps une subsistance honnête. Les nobles, au contraire, ne se levent guere d'aussi bon matin, si ce n'est pour faire une partie de chasse, exercice salutaire à la santé, lorsqu'il se prend modérément, mais presque toujours nuisible aux cultivateurs; exercice qui malgré ses agréments ne permet pas l'application, & rend conséquemment inhabile aux affaires.

Les siecles les plus gothiques dans l'histoire sont ceux où il y eut le plus de chasseurs. Alors les arts languissoient, les sciences tomboient dans l'oubli, pour ne pas dire le mépris, & l'ignorance étoit la reine du monde.

Les neuvieme & dixieme ſiecles nous en offrent le tableau, qu'on peut dire effrayant. Les nobles ne ſavoient pas ſigner leur nom, & ils s'en félicitoient, croyant qu'il n'y avoit que la roture qui dût étudier. Sans le ſecours du tiers état, ce malheur ſubſiſteroit encore, & des ténebres épaiſſes couvriroient la face de la terre. Peut-être a-t-on donné dans un autre excès, en multipliant les ouvrages à l'infini, mais du moins ſait-on lire, & ſait on écrire.

On doit même louer la Nobleſſe actuelle ſur ſon ardeur à s'inſtruire. Il y a peu de gentilshommes, à moins qu'ils ne ſoient relégués dans les forêts ou ſur les montagnes, qui n'aient quelques notions des ſciences & de la littérature. Les livres ſont venus les trouver jusque dans leurs retraites, & pour être à la mode, on s'eſt fait un point d'honneur de les parcourir.

Il en réſulte que la Nobleſſe étant maintenant plus inſtruite, ne doit pas avoir l'éloignement que les gentilshommes des temps paſſés avoient pour le Tiers-Etat. Un roturier, alors, quelque mérite qu'il eût, reſtoit entaché aux yeux des Nobles qui regardoient la roture comme un ſecond péché originel. Eh! à qui, MESSIEURS, devons-nous cette inſtruction? à ce Tiers-État même, qui nous allaite, qui nous apprend à marcher, à parler, & qui veille tellement ſur nos jours, que ſans ſon aſſiſtance vous & moi n'aurions pas vécu.

Toute la reconnoiſſance poſſible nous engage à l'égard du Tiers-État, & jamais nous ne lui rendrons les ſervices qu'il nous a rendus.

Cependant, Messieurs, toutes les conditions, ſans en excepter une, ont beſoin les unes des autres, ſur-tout dans un vaſte Royaume. Toutes ſe prêtent des ſecours réciproquement ; & le plus vil des hommes (ſelon notre maniere de parler) peut dire aux plus grands ſeigneurs, qu'au premier moment ils auront beſoin de lui.

Il y a quelque choſe de plus, & que je ne puis taire, parce que la vérité me force à parler. Suppoſons pour un moment que toute la Nation ſe réveille demain, ſans trouver un ſeul Noble au milieu d'elle, qu'ils aient tous diſparu, & que chaque individu, par conſéquent, ne ſoit que roturier ; je vous le demande à vous, Messieurs, qui réduiſez le Tiers-État à zéro, ſi la France ceſſera d'être ce qu'elle eſt, s'ils n'y aura pas de quoi faire des miniſtres, des armées, des magiſtrats ; ſi cette ſouſtraction interrompra le cours des affaires ; ſi les villes & les campagnes, à peu de choſe près, ne ſeront pas également peuplées, puiſque le nombre complet des gentilshommes, en comparaiſon des Plébeïens, n'eſt qu'un point.

Vous me direz que le Tiers-État vit en partie des dépenſes que font les Nobles, du luxe qu'étalent les grands ; croyez-moi, la conſommation ſeroit preſque la même,

& quand cela n'arriveroit pas, les mœurs n'en auroient que plus de ſimplicité ; & peut-être ſeroit ce le moyen de faire revivre ces beaux jours de Lacédémone que nous vantons continuellement.

En ſupputant les déſordres, les profuſions qu'ont excité les grands ; la Nation paie à de gros intérêts l'honneur d'avoir des ſeigneurs ; & par malheur, il n'y a guere de gentilhomme, qui, à leur imitation, ne contracte aujourd'hui des dettes. Sans eux, nous n'aurions ni ces carroſſes qui nous écraſent, ni ces valets arrachés à la charrue, ce qui cauſe un préjudice eſſentiel au Royaume, ni ce tas de filles entretenues, qui font la déſolation des épouſes & la ruine des familles, ni ces banqueroutes qu'occaſione le dérangement des ſeigneurs. Il eſt étonnant combien leurs dettes nuiſent au commerce. Je ſais, car je ne ſuis pas injuſte, qu'il y a une partie de la nobleſſe, qu'on peut propoſer pour modele, & qui fait beaucoup de bien dans les lieux où elle exiſte, mais ce n'en eſt qu'une portion. Que de ſeigneurs chez qui l'ouvrier n'oſe ſe préſenter pour recevoir ſon ſalaire ! effet de la diſtance que l'orgueil mit entre les grands & les petits.

Si vous êtes pénétrés des vérités que j'expoſe ici du ton que la candeur autoriſe, vous ne pourrez qu'opérer un grand bien aux État-Généraux. Alors, vous vous y préſenterez comme les amis & les protecteurs

du Tiers-État ; comme ne voulant pas qu'il lui ſoit fait la moindre injuſtice ; comme vous aſſociant à lui pour porter les charges & pour payer les contributions.

C'eſt le moyen d'ajouter de nouvelles preuves à votre nobleſſe. Toutes les chartes, tous les titres, tous les papiers, ne valent point la ſignature d'un gentilhomme qui ſouſcrit aux impoſitions comme le plus ſimple artiſan, & qui ſeroit fâché d'avoir ſur ce point aucune préférence.

Je ne crains pas de le dire à tous les Nobles de l'univers ; ſe ſouſtraire aux impôts pour faire retomber ſur le Tiers-État ce qu'on doit payer, c'eſt violer le droit des gens, c'eſt dépouiller les malheureux, c'eſt outrager l'humanité. Auſſi avons-nous vu dans l'Aſſemblée des notables, que des évêques & des ſeigneurs animés du bien public, ont reconnu la juſtice de l'égalité, & qu'ils ſe ſont eux-mêmes offerts comme étant prêts à remplir ce devoir.

Je crois même que ce n'eſt que par un mal-entendu, que les princes ont été accuſés d'avoir réclamé contre cet acte d'équité. Il ſeroit ſans doute aviliſſant pour le nom qu'ils portent, contraire à la magnanimité dont ils donnent des exemples, s'ils vouloient que le tiers état payât pour eux. Quelqu'élevé qu'un prince puiſſe être, il n'eſt jamais plus grand que lorſqu'il allége le joug de ceux qui ſont accablés ſous le poids des beſoins & des tra-

vaux. Si les grands n'exiftoient que pour la repréfentation, autant vaudroit-il ne les avoir qu'en effigies.

Souvenez vous, MESSIEURS, que la nation a plus que jamais, les yeux ouverts fur vous; que votre gloire ne dépend plus de vos marques de diftinction, mais de la maniere dont vous allez vous comporter aux états généraux. Vous en avez la preuve dans tous ces écrits qui paroiffent à tout inftant, & où le Tiers-État vous eft préfenté comme ayant autant de droits que vous, relativement à la maniere de payer les impôts.

Vous vous aliéneriez les cœurs pour jamais, fi prenant des airs de hauteur, vous ofiez parler à fon préjudice; c'eft-à-dire, que vous ameuteriez vingt-trois millions d'ames; & dont le jufte reffentiment fe perpétueroit d'âge en âge. Un peuple irrité ne revient jamais, lorfqu'on fe rend injufte à fon égard.

C'eft parce que j'ai l'honneur d'être gentilhomme, parce que j'aime la Nobleffe, que j'aime à la voir parée des vertus qui lui conviennent. Les bénédictions qu'elle recevra, combleront mon ame de joie, au lieu que je ne pourrois furvivre à la douleur d'entendre éclater la vengeance & la haine contre ceux avec qui je partage l'honneur d'être noble.

Si l'on n'arrive aux États-Généraux qu'avec un papier à la main, on n'y jouera pas un grand rôle, & fur-tout dans ce fiecle où les

parchemins, malgré les efforts des généalogistes, & les rodomontades de je ne sais combien de gens annoblis, ont perdu plus de moitié dans l'opinion publique. On veut maintenant une Noblesse instruite, désintéressée, qui sache reconnoître qu'un homme, à quelques nuances près, en vaut bien un autre, autrement on la méprise, & l'on se rit de son ignorance & de sa vanité.

Réflexion qui devroit engager le gouvernement à changer l'ordonnance qui n'admet que des Nobles parmi les officiers, en lui substituant une loi par laquelle tout régiment seroit obligé d'avoir une bibliotheque & des maîtres instruits dans la science militaire, qui ouvriroient des écoles dans les garnisons, où les jeunes officiers iroient chaque jour apprendre à connoître leur métier

Telle est la Noblesse dont on a besoin un jour de bataille, & non celle qui n'a que de vains titres à produire. Il n'est pas croyable qu'on abandonne un jeune homme, destiné peut-être à commander des armées, aux aventures qu'entraînent le jeu, l'amour des femmes, & sur-tout l'oisiveté.

Messieurs les réformateurs, qu'il me soit permis de vous apostropher ici, pour vous dire que vous n'avez que des vues courtes, lorsqu'au lieu de faire ces réglements, vous ordonnez des mouvements, des pas cadencés qui font de vos soldats des marionnettes, dont les exercices amusent tout au plus les femmes, & ne font que des para-

des ridicules, impratiquables un jour de bataille

Depuis que nous sommes devenus serviles imitateurs des Prussiens & des Anglois, nous avons, en quelque sorte, cessé d'être.

Louis XIV ne mérita le nom de grand, que parce qu'il fut toujours lui-même, n'empruntant absolument rien, ni des mœurs ni des modes étrangeres.

D'après mes vues qui peuvent être bornées, mais que je crois bonnes, j'aurois voulu qu'il y eût un mêlange de la Noblesse & du Tiers-État, dans toutes les écoles militaires. Peut-être même que les institutions religieuses, où l'on ne reçoit que des Nobles, en vaudroient beaucoup mieux, si la bourgeoisie n'en étoit point excluse : on n'auroit pas été obligé de dire continuellement à des éleves ; ne méprisez point le Tiers-Etat ; langage qui, à force d'être répété, n'opere que trop souvent le contraire de ce qu'on osoit espérer.

Telles sont mes observations, que je crois analogues à la maniere de penser de tout gentilhomme instruit & qui respecte l'humanité.

J'ai vu tant de soldats monter à l'assaut, se lancer au milieu du fer & du feu, avec la plus grande ardeur, qu'on eût pu annoblir des régiments entiers ; preuve éclatante que des Plébéiens sans nombre ont en eux-mêmes le germe de la vraie noblesse, & que c'est la plus grande injustice de les mépriser.

Une patente eſt un papier ſtérile, qui ne donne ni la bravoure ni les ſentiments, & cependant on ne ſe fonde que trop ſouvent ſur ces papiers, pour eſtimer les hommes, comme ſi le Créateur n'avoit pas fait pour eux mille fois plus que ne peuvent faire tous les ſouverains enſemble.

Cette penſée, MESSIEURS, m'a toujours frappé, & j'en ai fait la baſe des mes principes, dès mes plus tendres années, ſans que la diverſité des écrits & la variété des opinions, aient jamais pu me faire charger.

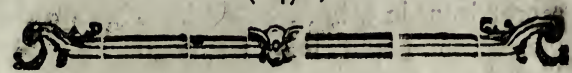
Voilà le vrai, ai-je dit en moi-même, & je m'y tiens d'autant mieux, que la vérité eſt une, & qu'il eſt impoſſible de la partager; en conſéquence j'ai toujours bien vécu avec mes ſupérieurs, avec mes égaux, avec mes inférieurs; aux premiers j'ai rendu des hommages, parce que la coutume l'a ainſi réglé; aux ſeconds j'ai donné des marques de confiance & d'amitié, parce que le ſort nous avoit égaliſé; aux derniers j'ai montré la plus grande cordialité, parce que la nature m'y engage.

Je renoncerois à la nobleſſe, toute reſpectable qu'elle eſt, s'il falloit, pour la conſerver, mépriſer le plus ſimple artiſan: c'eſt un ſentiment que me tranſmirent heureuſement mes peres, & d'après lequel je parlerai, ſi l'on me juge digne d'aſſiſter aux État-Généraux: j'aurois devant les yeux, l'obéiſſance que je dois à mon Roi, comme

ſon fidele ſujet ; le reſpect que je dois au clergé, comme ſoumis à la religion que je profeſſe ; la déférence que j'ai pour la Nobleſſe, comme un gentilhomme qui ſe fera toujours le plus grand honneur de lui être aſſocié ; le dévouement à la nation entiere, comme uniſſant mes intérêts aux ſiens, de maniere à ne jamais les ſéparer.

On ne me verra, ni m'intriguer, ni cabaler, parce qu'il n'y a que les ames baſſes qui font uſage de ces moyens, & que celle d'un gentilhomme doit toujours être ſur ſes levres, pour dire en tout temps la vérité.





TROISIEME LETTRE,

AU TIER ÉTAT,

PAR UN FRANC-BOURGEOIS.

Eh bien, mes amis, nous touchons donc au moment où notre bon roi va nous relever de l'oppreſſion ſous laquelle nous gémiſſions depuis un temps immémorial. Malgré les miniſtres, qui s'étoient emparés de ſa perſonne & de ſon trône, de maniere à lui faire prendre le change ſur ſes droits & ſur ceux de la nation, il a écouté ſon cœur, & il a prononcé avec réflexion la liberté de ſon peuple & l'égalité des impôts.

En vain les grands l'ont inveſti par des repréſentations, par des mémoires, par des plaintes; il a vu la juſtice dans la cauſe du tiers état, & il a tenu ferme contre les cabales, parce qu'il aime la droiture & la vérité.

Qu'il vive, ce bon Roi; qu'il conſerve ſon bon miniſtre, & ſon regne effacera celui de ſes prédéceſſeurs. Il renchérira ſur Henri IV même, en nous donnant des Etats Généraux qui feront le ſalut des François.

Je ſais que les préliminaires ſemblent plutôt annoncer la diſcorde qu'une heureuſe harmonie : mais quand on aura tout dit, tout écrit, ce qui n'eſt pas éloigné, les eſprits

reprendront le calme, & les députés s'affembleront en paix, fous les aufpices de la liberté.

Il falloit ce débordement de livres & de pamphlets, pour laiffer exhaler toutes les opinions, tant raifonnables que bizarres, & le gouvernement a fagement penfé que cette effervefcence ne feroit que paffagere, & que c'étoit le vrai moyen d'affurer la tranquillité des Etats Généraux. Les objets les plus importants n'ont qu'une prife légere fur l'efprit François. Il fe laffe de la monotonie, cherchant continuellement à diverfifier fes idées. Il lui faut à chaque jour un livre, à chaque heure une nouvelle ; & ce qu'il y a de fingulier, c'eft que cela fait partie de fon amabilité.

Mais venons au fait, les Etats Généraux qu'on croyoit ne jamais revoir, & dont les parlements ont réveillé l'idée, fans fe douter eux-mêmes de leur proximité, ont amené la queftion de l'égalité des voix, & de la jufte répartition des impôts.

Cette nouvelle, répandue dans les provinces, eft devenue l'occafion des fatires, des haines & des troubles qui ont conduit jufqu'à des effufions de fang. La Bretagne eft encore teinte de carnage, & elle pleurera long-temps les deux gentilshommes qu'elle a, fans le vouloir, rendus victimes de fes débats.

On a cru, mes chers & tendres Amis, (ce que je dis à tous les individus qui compofent

le Tiers Etat, parce que je les regarde tous, sans en excepter un seul, comme mes freres & comme mes égaux ;) on a cru que vous poussiez les prétentions jusqu'à vouloir dépouiller la Noblesse de toutes ses prérogatives & de toutes ses distinctions. De là cette insurrection des nobles & des princes mêmes contre le Tiers Etat ; de là cette multitude innombrable de brochures, où les trois ordres, souvent compromis, tour-à-tour outragés, ont été mis en scene.

Je vous rends trop de justice pour me persuader qu'il soit entré dans vos vues d'assimiler en tout la noblesse à la bourgeoisie, & de confondre le prince avec le pâtre, l'évêque avec l'artisan.

Vous y perdriez trop vous-mêmes, si la noblesse perdoit ses titres & ses privileges, puisqu'en aspirant aux places de conseiller de cour souveraine, de secrétaire du Roi, de trésorier de France, d'échevin, ce n'est que dans l'intention de jouir des mêmes prérogatives.

Je suis fâché, je vous le dis avec naïveté, de ce qu'au milieu de tant de brochures dont nous sommes journellement inondés, il n'en ait pas paru une seule avouée de tout le Tiers Etat, où vous auriez clairement opposé que vous ne demandez parmi les trois ordres que le seul avantage de payer également.

Cela auroit fait tomber sur le champ ces prétentions ridicules que des gentilshommes, acharnés contre nous, ont osé mettre sur le

compte du Tiers Etat. Il n'y a pas de doute que pour persuader à la cour que vous étiez autant insensés que pernicieux, on n'ait composé des brochures extravagantes pour vous les attribuer : car s'il en étoit autrement, quoique singuliérement attaché au Tiers Etat dont je me glorifie d'être membre, je m'éleverois contre lui avec toute la véhémence, & je dirois par-tout qu'il a tort.

Les concessions des rois furent chez toutes les nations quelque chose de sacré, qu'on respecta de siecle en siecle, & d'autant mieux, que les dernieres volontés du plus simple particulier s'exécutent avec ponctualité. Or, les privileges de la Noblesse n'eussent-elles que cet avantage, elles doivent faire loi. Mais outre cela, combien de gentilshommes les acheterent au prix de leur propre sang; combien de nobles perdirent même la vie pour sauver celle des souverains.

Vous me direz, MESSIEURS, que vous montrâtes souvent le même zele sans en avoir été récompensés. C'est sans doute un malheur; mais cela n'empêche pas que celui qui en fut gratifié, ne doive jouir de cette insigne faveur.

Je sais que les nobles, & sur-tout les grands, ne nous ont que trop souvent avilis; je sais qu'affectant de confondre toutes les classes de citoyens, ils parlent avec autant de hauteur du bourgeois que du plus simple artisan; comme s'il n'y avoit nulle différence entre l'avocat & son cordonnier, entre le mé-

decin & son domestique. Je sais que c'est une jouissance pour les grands de nous faire faire antichambre, de ne nous parler que par monosyllabe, de ne répondre que le plus tard qu'ils peuvent aux lettres que nous leur écrivons, de ne se montrer affables & doux que lorsqu'ils ont besoin de nos talents, de notre travail ou de notre argent. Alors ils ont une souplesse qui fait peine, & qui les rend bien vils à mes yeux.

Quoi qu'il en soit, il n'y a qu'un moyen de vous en venger, celui d'être fermes aux Etats Généraux, dans la maniere de soutenir nos droits. Il ne s'agit point de crier, de troubler les séances par la vivacité de la dispute, & par l'amertune des reproches; mais il est question d'y porter un esprit juste, d'y toucher le point contesté, & de faire sentir qu'il suffit d'être François & sujet du Roi, pour avoir droit à un traitement égal.

Tous les sujets du Roi sont également ses sujets; tous doivent par conséquent être également traités, relativement aux charges de l'état. Il seroit sans doute absurde, & c'est ce que vous devez fortement représenter, que le corps qui a le moins de richesses, qui travaille le plus, fût le moins épargné.

Je voudrois qu'un mémoire fait sans ostentation comme sans aigreur, où l'on donnât une idée des services que rendent dans tous les genres les différentes classes du Tiers Etat, fût présenté devant la nation assemblée, & que l'on finît par demander si ce sont ceux-là

qui doivent payer plus que la Nobleſſe & le Clergé, dont les poſſeſſions immenſes, dont les revenus bien aſſurés multiplient les jouiſſances de toute eſpece, tandis que les trois quarts du Tiers Etat, ſont au terme de pouvoir dire, ſi je ne travaille aujourd'hui, demain je ne pourrai ſubſiſter. Leur exiſtence eſt tellement en l'air, que ſans les hôpitaux, & ſans leur frugalité forcée, qui les réduit à ne manger toute l'année qu'un pain d'amertume & de douleur, à ne ſe couvrir que de lambeaux qui révoltent l'humanité, ils périroient infailliblement.

Et voilà ceux ſur leſquels s'exerce la voracité des traitants; il faut que le cœur du maltotier ſoit de bronze ou d'airain pour oſer faire vendre leur miſérable grabat à l'encan, & les jeter enſuite dans des priſons, où tous les maux viennent les aſſiéger.

Quelque prévention qu'aient la Nobleſſe & le Clergé, il n'y a pas de doute qu'un pareil tableau ne leur fît une vive impreſſion; autrement il faudroit leur faire ſervir le ſang du peuple même comme un mets qui pourroit leur être agréable. Ah! qui oſeroit le penſer?

Je ne vous diſſimulerai pas, d'autant plus que je ne connus jamais l'art de farder la vérité, que le Tiers Etat eût ſouvent des torts à l'égard de la Nobleſſe & du Clergé, en affectant de mépriſer l'un & l'autre, ſans doute par repréſailles, & d'en parler avec une eſpece de fureur. Plus d'une fois on les

traduisît sur la scene, pour en faire des sujets de comédie; mais oublions ces torts, dont les Etats Généraux aboliront à coup-sûr la mémoire, en fraternisant avec tous les ordres, non sans distinctions de rang, puisqu'elles sont nécessaires, mais par une union qui ne se démentira point, & qui ne peut manquer de concourir au bien général.

Sur tout, mes amis, sur-tout que l'avantage d'avoir obtenu un nombre égal aux deux ordres, n'aille point vous enorgueillir; plus on est modeste, plus on est grand: au lieu qu'en voulant s'élever au dessus de sa sphere, on risque toujours d'être humilié. D'ailleurs, pour peu qu'on ait l'ame élevée, & il faut l'avoir dans tous les états, on est charmé de pouvoir se dire intérieurement qu'on ne se met au dessus de personne. L'élévation de l'ame n'a rien de commun avec la vanité.

Il n'y a qu'une certaine émulation dont vous deviez être jaloux, celle de vous surpasser vous-mêmes par un travail qui vous fasse honneur, lorsque vous discuterez les intérêts de l'état, pour aviser aux moyens les plus prompts & les moins onéreux de remplir ce vuide immense qui afflige toutes les conditions, & dont le bruit qui s'en est répandu auroit excité la pitié des nations voisines, si elles ne connoissoient pas les ressources de la France.

Plus elle est maintenant obérée, & plus il sera glorieux de venir à son secours. Combien de citoyens parmi vos peres, qui au-

roient figuré comme ceux des nobles (si l'on avoit eu soin de prendre leurs noms & de les conserver), en donnant l'exemple du patriotisme & de la valeur! Le Tiers État se montra François dans tous les temps aussi bien que la Noblesse, & avec l'avantage d'avoir été en bien plus grand nombre. Lorsque soixante officiers se battent, il y a plus de mille roturiers qui ne sont pas moins ardents au combat, avec la différence que le colonel s'approprie presque toujours la gloire des soldats. Eh! souvent quel colonel? Un jeune homme de vingt ans!

Cependant, MESSIEURS, il faut l'avouer, le Tiers État a des jouissances que la Noblesse ne connoît pas, ne fut-ce que l'avantage de travailler & de faire une infinité de choses qui répugnent à la qualité de gentilhomme. L'oisiveté à laquelle s'abandonnent tant de Nobles qui n'exercent aucune charge, qui n'ont aucun terrein à cultiver, les jette dans un ennui plus cruel que les maladies mêmes. Ils vont, ils viennent, ne pouvant rester une heure avec eux-mêmes, & traînant leur existence comme le plus cruel fardeau; tandis que le berger joue du flageolet en gardant ses moutons, que le cordonnier chante en faisant des souliers.

On peut dire du Tiers État, ce qu'un poëte célebre disoit des laboureurs, lorsqu'il assure qu'il n'y auroit personne de plus heureux, s'ils connoissoient leur bonheur. Le Tiers État n'a point ces étiquettes qui assujettissent la Noblesse & le Clergé, & lorsqu'il n'éprouvera

plus ces vexations dont on va le délivrer, il pourra vanter sa félicité. Mais l'envie de sortir de la sphere commune, est presque toujours ce qui fait notre tourment. Le paysan veut quitter sa chaumiere pour venir servir à Paris, sitôt qu'il a dix-huit ans: le marchand renonce à son négoce pour devenir homme de robe; & ces déplacements continuels, fruit de l'ambition & de l'envie, sont cause d'un mécontentement général dont le gouvernement n'est pas responsable.

Ce qui peut fâcher le Tiers État, c'est de voir que la constitution nationale est assez vicieuse pour n'offrir aucune ressource à ceux qui, nés fils de bourgeois, n'ont pas de bien, & sur-tout s'ils se trouvent en bas âge. Les bourses dans les colleges ne se donnent qu'à la protection, les dépenses sont excessives jusqu'à ce qu'un enfant ait fini ses études. Quelque respectable que soit un artisan, le fils d'un premier juge d'un présidial, d'un avocat, d'un médecin, n'apprendra pas un métier. On dira qu'il peut se mettre soldat; mais, outre qu'il n'aura ni la taille ni les années requises pour s'enrôler, il y auroit cent fois plus de soldats que le gouvernement n'en peut entretenir, si chaque enfant de famille prenoit le parti des armes.

Ces malheurs trop affligeants, & trop souvent répétés, doivent nécessairement être mis sous les yeux des États Généraux, & je vous exhorte, en bon ami, à vous occuper de cet objet. Il n'y a tant d'émigrations de François

dans les pays étrangers, tant de forfaits commis par des enfants de famille, forfaits qui ne les conduisent que trop souvent aux derniers supplices, que parce qu'ils n'ont aucune ressource, & que le gouvernement ne s'intéresse nullement à leur sort.

Demandez, mes amis, demandez aux États Généraux, qu'on assigne dans chaque province des revenus suffisants pour former des bureaux de patriotisme, où les enfants bien nés, mais sans pain, trouveront de quoi fournir à leur éducation, ainsi qu'à leur subsistance.

Il ne vous suffit pas d'être mis à l'égalité des impôts, il faut encore qu'on vienne à votre secours pour vous accorder un dédommagement des graces dont jouissent la Noblesse & le Clergé, à votre préjudice.

Dans un royaume bien ordonné, tout est compensé de maniere que les différentes classes de citoyens se trouvent en quelque sorte au même niveau, selon la proportion des conditions. Mais jusqu'ici, l'on a tout mis d'un côté, rien de l'autre; & cette disproportion de fortunes, a fait quelque chose de monstrueux de notre gouvernement. C'est un superbe aigle, mais qui n'a qu'une aile.

Les États Généraux autorisant toutes les pétitions qui sont raisonnables; vous devez sans doute en profiter, pour obtenir des améliorations & des prérogatives qu'on ne peut vous refuser, puisque vous avez l'honneur d'être citoyens aussi bien que les meilleurs

gentilshommes & que les princes mêmes ; que vous tenez enfin comme eux à la patrie, par des liens indiſſolubles, & que la patrie vous met tous indiſtinctement au nombre de ſes enfants. Vous êtes en droit de lui demander qu'elle établiſſe des écoles gratuites pour la Nobleſſe, qu'à l'inſtar de la maiſon de Saint-Cyr, il y ait des inſtitutions où les familles Plébeïennes les plus diſtinguées puiſſent faire élever leurs filles ; qu'enfin les les trois ordres ſignent un concordat par lequel il ſera ſtatué que la Nobleſſe, & le Tiers-État auront les évêchés à l'alternative, moyen aſſuré de rendre à l'épiſcopat ſon antique ſplendeur, & de nous rapprocher des temps apoſtoliques.

Les prélats ne ſont méconnoiſſables, que depuis qu'on les prend parmi les Nobles ; & il eſt, ſans doute, étrange que les diſpenſateurs des bénéfices aient oſé intervertir l'ordre établi par l'homme Dieu qui ne créa que des évêques roturiers, pour apprendre à tous les hommes qu'un miniſtere auſſi relevé n'a beſoin ni des titres, ni des grandeurs du ſiecle.

Tant que vous ne réclamerez que des droits auſſi légitimes, ni le Clergé, ni la Nobleſſe n'oſeront vous improuver. Leur conſcience même a dû les avertir qu'ils commettoient une injuſtice criante en vous excluant d'un rang où le ciel vous appelle de préférence ; mais la conſcience d'un miniſtre de la feuille, n'eſt que trop ſouvent un être de raiſon.

Malheur d'autant plus grand que le mauvais choix des évêques eſt une ſource de déſordres.

Quand une fois vos droits ſeront auſſi ſolidement établis, vous reprendrez une nouvelle conſiſtance, & la Nation ne ſe verra plus humiliée dans la portion la plus nombreuſe, & la plus utile.

Je regardai toujours cette excluſion comme ayant quelque choſe d'odieux, & comme devant être abolie pour l'honneur de Tiers-État.

Ce ne ſera qu'un foible dédommagement de toutes les humiliations que les grands lui font eſſuyer depuis tant & tant d'années qu'ils dominent ſur la portion la plus conſidérable de l'eſpece humaine. Mais il ne s'agit pas dans ce moment de rappeller des torts qui ſont devenus réciproques par la maniere dont le Tiers-État s'en eſt vengé, ſoit par des propos extrémement offenſants, ſoit par des libelles.

Le grand point conſiſte actuellement à ce que les députés ſoient des hommes fermes, des hommes intégre, des hommes éclairés qui expoſent les raiſons de leur ordre, ſans prévention, ſans animoſité; des hommes qui ſe ſouviennent que la concorde eſt le grand & vrai moyen d'amener les choſes à une heureuſe concluſion; des hommes qui n'aient en vue que le bien public, & qui ſur-tout ſachent expédier promptement les affaires.

Craignez, mes chers amis, l'établiſſement des bureaux, ce ſont des lanteurs qui ne finiſſent pas, comme il a paru dans

l'aſſemblée des Notables, dont le réſultat n'a rien produit. Les commiſſaires ſont plus expéditifs, & encore s'il étoit poſſible que trois jours avant de répondre on eût la queſtion qu'on doit traiter, & qu'alors on opinât par tête, & ſur le champ, je préſume que tout en iroit beaucoup mieux. Il me ſemble qu'il faudroit premiérement, commencer par déterminer les articles qu'on devra diſcuter; ſecondement, donner à chaque ordre un mémoire relatif où chacun deſdits articles ſeroit expoſé avec ſes avantages & ſes inconvénients.

Sans cela les affaires ſeront interminables, & il ne ſeroit point étonnant de voir les États Généraux, ſe tenir aſſemblés pendant des années, avant d'avoir opéré les réformes qu'on projette.

Plus il y a de chaleur pour qu'on n'opere point par tête, & plus vous devez en conclure que le parti contraire vous ſeroit funeſte.

Il ne faut pas une grande étendue d'eſprit pour s'en appercevoir; auſſi ne me mettrai-je point en frais pour le prouver, ſachant combien le Tiers État eſt éclairé. C'étoit bien la moindre choſe qu'il eût en partage des connoiſſances plus profondes, & plus étendues, les autres corps en étant dédommagés par des richeſſes, & par des honneurs qu'on peut nombrer; ſi toutesfois il peut y avoir un dédommagement capable d'équivaloir à la ſcience, & à l'amour du travail; mais ne ſuivons pas la méthode des académies en nous donnant un encens que nous devons rejeter.

Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'en opinant par tête, on se conforme à toutes les assemblées les plus solennelles, & les plus importantes ; telles que les conciles, telles que les conclaves, telles que les dietes de l'empire & de Pologne, où tout est soumis à la pluralité des voix. Aussi dans le dernier réglement des Etats Généraux, dont on doit faire honneur à M. Necker, il y a deux choses admirables qui ont échappé aux Anglois mêmes, malgré la sagesse de leur administration ; & dont presque tous François sont maintenant enthousiastes.

Le réglement par lequel la communication des députés peut aller jusqu'au dernier individu, sans qu'il ait besoin, comme en Angleterre, d'avoir cinq cens liv. de revenu ; le réglement par lequel on opinera par scrutin, ce qui met dans l'heureuse nécessité de ne pas vendre les voix ou du moins de ne les vendre qu'avec plus de difficulté.

Cependant, MESSIEURS, il ne faut pas vous flatter que les Etats Généraux feront toutes les réformes auxquelles vous vous attendez, malgré les lumieres & la bonne volonté que je suppose à ceux qui les composeront ; je les considere sous le même aspect, où étoit la philosophie du temps de Descartes. Ce grand homme débrouilla le cahos, en écartant les scholastiques & les anciens, dont l'ergotisme & l'obscurité tenoient le génie dans des entraves ; mais il fallut que le neuthoniasme parût, pour perfectionner l'ouvrage.

M. Necker fait aujourd'hui la même opération que Descartes ; il débrouille, il éclaircit, il met sur les voies, en nous montrant le bonheur qui nous est préparé ; mais ce ne sera que les États Généraux qui viendront après ceux-ci, qui perfectionneront l'ouvrage. Un Royaume aussi vaste que la France, aussi divisé par provinces, dont plusieurs ont différentes prétentions & différents droits, ne peut se régénérer qu'après bien des réformes & bien des efforts, & ce n'est pas l'opération d'un jour. Rien n'est plus facile que de faire de beaux plans dans un cabinet, pour peu que la plume soit bonne, & qu'on ait le talent d'écrire, on ne trouve point de résistance ; mais quand il faut abolir d'anciennes coutumes, de vieux abus, renouveller, en quelque sorte, la maniere d'être & de penser, on reconnoît alors que cela demande beaucoup de travail & beaucoup de réflexions.

Je me représente chaque député, ayant sous ses yeux le projet d'une réforme, en minutant les inconvénients, en calculant les avantages, & voyant souvent qu'on ne peut ébranler une partie, sans toucher à l'autre, peut-être même sans donner une commotion générale à tout l'édifice ; vous conviendrez, MESSIEURS, que cela demande beaucoup de prudence & de sagacité.

Mais ne vous imaginez pas que l'homme qui a le plus d'esprit, soit le plus propre à ces grandes opérations : le bon sens qui combine, ce bon sens qui ne phrase point,

ce bon ſens qui va droit au but, eſt plus utile qu'on n'imagine. S'il n'a pas tant de reſſources que l'homme d'étude, il n'a pas tant d'idées qui ſe croiſent, & par conſéquent il eſt moins indécis; ce qui doit vous eugager, MESSIEURS, à prendre, parmi vos députés, la ſimple & droite raiſon, par-tout où elle ſe trouvera, fût-ce chez l'ouvrier, fût-ce chez le payſan.

Il ne faut qu'un ſeul homme de cette claſſe, député par ſa province, pour conſoler les gens de la campagne de leurs pénibles travaux & des contributions qu'ils paient, pour relever leur ame abattue, & leur inſpirer plus que jamais l'amour de la patrie. Il n'y a pas de laboureur qui, d'après cela, ne diſe à ſon fils, qu'on commence à les diſtinguer, & qui ne les engage à prendre le parti des armes: quiconque connoît le cœur humain, ſait combien il eſt ſenſible aux diſtinctions, qui tiennent à tout un corps dont on fait partie. Le Tiers-État ne manque ſûrement pas de ces ames fermes & robuſtes qui bravent les dangers, qui s'élevent au-deſſus des récompenſes & qui ne connoiſſent rien de grand que l'amour du devoir; mais il acquierra de nouvelles forces, quand il ſe verra aſſocié, comme il doit l'être, aux deux premiers ordres du royaume pour concourir au bien général, & pour s'occuper de l'adminiſtration.

Quelle flétriſſure, MESSIEURS, pour la mémoire de ces miniſtres tyranniques, qui,

par une hauteur intolérable, se firent un plaisir de nous fouler comme des avortons de l'espece humaine, & de distiller notre propre substance, en nous réduisant presqu'au néant. Il sembloit qu'on ne nous permettoit de vivre, qu'autant que nous nous épuisions pour fournir au luxe immodéré des financiers & des courtisans. On n'obtenoit rien qu'en répandant l'or à pleines mains, ou qu'à forces d'intrigues, & c'étoit le vice qu'il falloit payer, pour que la vertu ne fût pas opprimée.

Ces horreurs, dont il reste encore des traces, s'effaceront insensiblement, & l'on ne verra plus des personnes tarées occuper les premiers emplois; des abbés coupables de tous les désordres chargés de bénéfices; des vexateurs employer le despotisme, pour rendre odieuse la monarchie; des intrigants se mêler de la distribution des graces, pour les faire tomber sur les hommes les plus ineptes, les plus rampants; des auteurs sans mérite, prendre la portion de ceux qui sont dignes de toutes les récompenses; — on ne verra plus les crimes des grands toujours impunis.

Le fameux duc de Montausier, disoit un jour à madame de Maintenon; » avouons, Madame, qu'hors la guerre, le sang de la Noblesse est bien ménagé, au point, que c'est un phénomene de voir un gentilhomme exécuté, eût-il commis des forfaits; tandis que sans miséricorde on fait main-basse sur le malheureux Tiers-État. »

Cette remarque est d'autant plus vraie ; qu'excepté deux personnages distingués, & encore étoient-ils étrangers, nous n'avons eu, depuis un temps immémorial, aucun patricien publiquement puni ; & cependant la Noblesse ne recela que trop souvent, dans son sein, des monstres qui la firent frémir, & dont elle auroit dû elle-même demander la mort, pour soutenir son honneur. Ainsi le duc d'Orléans, régent du Royaume, en abandonnant, à toute la rigueur de la justice, un de ses alliés, dit, avec cette magnanimité qui caractérise le grand homme, que lorsqu'il avoit du mauvais sang, il le faisoit tirer.

D'après mes observations que je soumets à vos lumieres, vous en conclurez, à ce que j'imagine, que vos prétentions doivent se borner à ce que les Nobles comme les roturiers soient soumis aux mêmes loix, tant pour le civil que pour le criminel, & qu'ils paient également les taxes, sans être portés sur un rôle différent. S'il n'y a qu'un seul registre de baptême pour le prince & pour l'artisan ; comme monseigneur le Dauphin, pere du Roi, le fit judicieusement observer à ses enfants, il est sans doute absurde de voir la Noblesse séparée de la roture sur le livre des impositions.

F I N.